

## Elections communales à Delémont : **excellents résultats de CS-POP-Verts**

### **Mairie : bon résultat d'André Parrat, mais la mairie pourrait basculer à droite**

Dans l'élection à la mairie, André Parrat arrive en troisième position derrière les deux favoris : l'ex-ministre et ex-conseiller national Pierre Kohler (PDC) et le maire sortant Gilles Froidevaux (PS).

Le second tour s'annonce difficile pour Gilles Froidevaux. Seule une importante mobilisation de toute la gauche pourrait permettre de maintenir la mairie socialiste.

### **Conseil communal : siège maintenu**

Le siège de CS-POP (+Verts dorénavant) était en danger vu la baisse du nombre de conseillers communaux, mais André Parrat est brillamment réélu. En revanche, le PS perd un de ses deux sièges. Les deux élus de gauche siègeront en compagnie d'une PDC et d'un chrétien-social, l'autre victime de la réduction étant le Parti libéral-radical.

### **Conseil de ville : gain d'un siège malgré la diminution du nombre de conseillers**

CS-POP-Verts obtient 8 sièges sur 41, alors que CS-POP n'en avait obtenu que 7 sur 51 en 2004. On passe de 13,7 à 19 %.

Une bonne nouvelle, l'UDC ne pourra plus former un groupe, puisqu'elle n'a plus que 2 élus. Mais la gauche perd la majorité au Conseil de ville à cause d'un important recul du PS qui passe de 33,5 % à 26,7 %. La gauche avait 26 sièges sur 51, elle n'en aura plus que 19 sur 41. Les 5 chrétiens-sociaux joueront donc un rôle charnière.

Un bémol à la satisfaction quant au résultat de la liste CS-POP-Verts doit être mis quant à la représentation des femmes : une seule élue parmi les 8, et même parmi les 10 (suppléants compris). La liste comportait 18 femmes et 23 hommes.

### **La gauche conquiert la majorité ... dans les commissions communales**

Au vu des résultats du Conseil de ville, la gauche aura la majorité dans les commissions communales de 9 membres, c'est-à-dire presque toutes. La progression de CS-POP-Verts lui fait gagner un second siège au détriment de l'UDC.

Répartition : 3 PS, 2 PDC, 2 CS-POP-V, 1 PCSI, 1 PLR

CS-POP-Verts gagne aussi un siège dans la Commission des écoles (13 membres), où il en aura 3, à égalité avec le PS et le PDC. Le PLR et le PCSI en auront chacun 2.

